

Le grain de sable en Isère

Bulletin trimestriel d'Attac-Isère

Bulletin n° 16 de janvier 2005

Spécial Europe

Attac : Association pour une taxation des transactions
financières pour l'aide aux citoyens
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social : Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE
Adresse postale : Attac Isère - c/o FSU
Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe
38010 GRENOBLE CEDEX 2
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de la publication : Nicolas Malnoury
Mise en page : Gérard Beck
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

Éditorial

C'est possible ! Oui il est possible d'imposer un franc et fort coup d'arrêt à une construction de l'Europe injuste, conduite à marche forcée par les tenants et bénéficiaires des politiques libérales. Cette victoire du Non est possible si chacun prend conscience qu'elle ne sera pas l'aube d'un chaos, mais l'occasion de remettre en cause les logiques économiques, à l'œuvre dans le traité constitutionnel, qui placent « la concurrence libre et non faussée » au-dessus de toutes les valeurs démocratiques et humaines.

Attac-Isère n'a pas attendu la consultation des adhérents pour informer, expliquer et dénoncer le contenu libéral et donc injuste de ce texte concocté en cati mini.

Ce sont 74 % des adhérents qui ont souhaité que l'association s'engage fortement et sans détours dans la campagne pour le NON. Cela renforce la légitimité et la lisibilité de nos actions. Il s'agit maintenant d'établir un

plan efficace afin de convaincre nos concitoyens qu'une alternative est non seulement possible mais aussi nécessaire pour que les valeurs de services publics, droit du travail ou encore protection sociale ne deviennent pas de vagues souvenirs.

Évidemment, les médias et les partis politiques qui ont pignon sur rue ne nous facilitent pas la tâche et il nous faudra de la ténacité pour amener un vrai débat face aux arguments de la peur, de l'isolement et du chaos brandis à tour de bras dans les médias.

En fin de compte la question qui se pose derrière ce référendum ne serait-elle pas la suivante ? Voulez-vous de cette « société hautement compétitive » que nous promet ce texte ?

En ce début d'année sachons entendre nos concitoyens, sachons expliquer, sachons construire autour de ce NON. Meilleurs vœux altermondialistes, ... souhaitons une belle victoire au NON, point de départ d'une réelle alternative au libéralisme.

Après l'encourageant résultat de la consultation interne des adhérents,

Que fait-on à Grenoble et en Isère ?

Quel engagement d'Attac-Isère en faveur d'un NON constructif ?

**Le lundi 24 janvier à 20 h, nous vous invitons à la Maison des associations
rue Berthe de Boissieu à Grenoble.**

Durant cette réunion des adhérents et sympathisants, nous échangerons sur les moyens à mettre en œuvre pour qu'une autre Europe soit possible.

Nicolas Malnoury, Président d'Attac-Isère

Europe : deux rencontre-débats

■ **Mercredi 26 Janvier 2005** :

« **Europe, la trahison des élites** »

avec **Raoul-Marc Jennar** : docteur en science politique, animateur de l'équipe de recherche URFIG, signataire de l'« Appel des 200 ».

Attac-Isère soutient et participe à l'initiative des Amis du Monde diplomatique (AMD)

● **Rencontre-atelier** de 14 h 30 à 17 h 30 :

au **Tonneau de Diogène** : 6, place Notre Dame à Grenoble (tél : 04 76 42 38 40). Inscription auprès du correspondant des AMD (participation aux frais).

● **Rencontre-débat** à 20 h 30, **Maison de la Culture Arménienne** - 15, cours de la Libération - Grenoble (participation aux frais)

■ **Lundi 4 avril 2005 à 20 h 30**, débat sur le traité constitutionnel européen organisé par Attac-Isère avec **Anne-Cécile Robert**, juriste et journaliste au Monde diplomatique. Le lieu (sur Grenoble) n'est pas encore défini.

Site web Attac-Isère :

Info page Europe Attac-Isère : une page Europe sur le site web est en cours de construction par notre webmaster.

Vous y trouverez essentiellement :

- Des documents d'analyse du traité constitutionnel réalisés par différents comités locaux et par Attac-Isère
- Des documents d'analyse par des syndicats
- Des documents d'Attac-France
- La pétition du collectif local pour le Non
- La pétition « Stop à la directive Bokelstein »
- Le flash de la Fondation Copernic

Pour ceux qui ne sont pas « connectés », nous pouvons vous fournir un dossier papier le plus complet possible, mais avec participation aux frais. Vous faire connaître en téléphonant à la permanence le mercredi de 15 h à 18 h au 04 76 47 32 81.

**Le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM),
AFRIC IMPACT, ATTAC, SURVIE, CCFD, CIIP, LUTTINS organisent :**

Vendredi 14 janvier 2005 à 20 H 30

Soirée sur les résistances dans les pays du Sud

- **Film** : Quand le FMI fabrique la misère, exemple du Ghana
- **Exposition et témoignages** de luttes dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique du Sud, contre les effets des Plans d'Ajustement Structurel, contre la mondialisation libérale
- **Présence de Bob Bovano, musicien et chanteur haïtien engagé**
- **Pot convivial**

Samedi 15 janvier 2005 à 14 H

Les luttes menées sur le plan juridique pour l'annulation de la dette

- **Film** : le Tribunal de la dette (une dizaine de minutes)
- **Conférence et débat** avec **Hugo Ruiz**, juriste, membre du CADTM
- **Musique** : **Bob Bovano**

Grande salle de la Maison des Associations, rue Berthe de Boissieux, Grenoble

Lundi 31 janvier 2005 à 18 h 30 (Maison des Associations de Grenoble) :

Réunion du « groupe Éco » d'Attac-Isère. Venez nombreux

Après analyse du rapport Camdessus le 6 décembre, nous essayerons de replacer ce rapport, comme d'autres, dans l'offensive générale du néolibéralisme sur deux points :

- L'économie française décroche ;
 - Il faut travailler plus pour sortir du chômage, augmenter la croissance...
- ... avec l'aide de Jean Pierre Chanteau, maître de conférences en économie, Université Pierre Mendès-France

**DIRE « NON » AU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL,
POUR CONSTRUIRE L'EUROPE !**

Le 19 octobre dernier était rendu public un appel national intitulé :
« *Dire NON au traité constitutionnel, pour construire l'Europe !* ».

Cet appel, à l'initiative de la Fondation Copernic, était signé à cette date par deux cents personnalités du monde associatif, syndical et politique. À l'image de cette diversité, des Grenoblois ont décidé de reprendre à leur compte cet appel et de constituer un collectif local visant à promouvoir un « Non » de gauche au traité constitutionnel européen soumis à référendum en 2005.

**Les signataires invitent toutes celles et tous ceux qui désirent les rejoindre, à une
réunion publique qui se tiendra
le lundi 10 janvier 2005, à 18 h 30,
à la Maison des Associations (rue Berthe-de-Boissieux – Grenoble).**

Les premiers signataires :

Gérard BECK, militant d'Attac ; Michèle BONNETON-CAILLAT, conseillère municipale de Meylan, militante des Verts ; Christian BORG, militant de Ras l'front ; Jo BRIANT, militant de la solidarité internationale ; Sadok BOUZAIENE, conseiller municipal de Grenoble, militant de GO-Citoyenneté ; Rosine BOYADJIAN-ROCIPON, militante de l'UFICT-CGT des communaux de Pont-de-Claix ; Marie CLAVEL, militante de la Confédération paysanne ; Annie DAVID, sénatrice de l'Isère, PCF ; Yves DELMONTE, pour la LCR ; Alain DONTAINE, pour l'association Pour une république sociale ; Bernard DUPELOUP-DESGRANGES, militant de la Confédération paysanne ; Marie-Noëlle GAGNEPAIN, pour l'association Pour une république sociale ; Nicole GUILLOT, militante d'Attac ; Mitra KAFI, militante de la FERC-SUP CGT ; Gilles KUNTZ, adjoint au maire de Grenoble, Les Alternatifs ; Bernard MACRET, Les Alternatifs ; Marie-Laurence MOROS, militante de la FSU ; Colette PAYEN-VIGNE, militante des Verts ; Jean-Jacques PRÉJEAN, militant de Ras l'front ; Anne TUAILLON, militante de la FSU ; Patrice VOIR, secrétaire départemental du PCF, conseiller régional

Les initiatives que nous allons mener vont coûter très cher. Face aux énormes ressources médiatiques et budgétaires des forces néolibérales, Attac ne peut compter que sur la mobilisation de ses adhérents et sympathisants, et sur leur solidarité financière.

C'est pourquoi, l'association lance une grande souscription avec un objectif de 200 000 €. C'est très peu par rapport aux moyens du « Oui ». Démultipliée par le potentiel militant de ses membres, cette somme pèsera néanmoins très lourd en faveur de la victoire du « Non ».

Voilà pourquoi, nous vous sollicitons dès aujourd'hui.

Nom : Prénom :

Je verse la somme de :

pour contribuer financièrement à la campagne d'Attac pour mettre en échec le Traité constitutionnel européen.

ATTAC DIT « NON » AU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN ET VA MENER CAMPAGNE POUR LE METTRE EN ÉCHEC.

Déclaration du Conseil d'administration

Dès la publication, en juillet 2003, du projet de traité constitutionnel élaboré par la Convention pour l'avenir de l'Europe, Attac avait analysé ce document comme une tentative visant à rendre irréversibles les politiques néolibérales de l'Union en leur donnant un statut « constitutionnel ». Ce verrouillage rendrait caduque toute possibilité de mettre en oeuvre des politiques alternatives, quand bien même elles seraient exigées par le suffrage universel, comme cela pourrait être le cas en France en 2007.

Le traité définitif négocié par les Vingt-Cinq dans le cadre de la conférence intergouvernementale (CIG), et adopté le 18 juin 2004, a confirmé, et parfois même aggravé cette orientation. Attac avait formulé 21 exigences pour rendre ce traité compatible avec un Europe réellement européenne, démocratique, sociale, écologique et solidaire. Pratiquement aucune n'a été retenue. Compte tenu de l'ampleur de l'enjeu - toutes les campagnes d'Attac sont directement affectées, voire contrecarrées par les politiques européennes -, le Conseil d'administration a considéré qu'il devait consulter l'ensemble des adhérents de l'association avant d'arrêter sa position définitive. C'est maintenant chose faite.

Deux questions étaient posées, le scrutin ayant été dépouillé publiquement le 11 décembre à l'issue de l'assemblée générale de l'association tenue à Saint-Denis.

■ Question n° 1 : Êtes-vous pour ou contre la ratification du traité constitutionnel européen ?

Réponses :

pour : 10,8 % ; contre : 84 % ; abstentions : 5,2 %.

■ Question n° 2 : Souhaitez-vous qu'Attac donne des indications de vote ?

Réponses :

pour : 72 % ; contre : 19,6 % ; abstentions : 8,4 %.

La participation des adhérents à cette consultation a été exceptionnellement élevée eu égard aux normes associatives traditionnelles : 12 609 bulletins de vote reçus (auxquels il faut ajouter environ 400 autres non encore comptabilisés car les enveloppes correspondantes contenaient aussi d'autres documents, notamment des bulletins d'adhésion, soit 44 % du total de nos 29 500 adhérents à jour de leur cotisation au 9 décembre 2004. (À titre indicatif, le pourcentage des adhérents d'Attac participant aux votes de l'assemblée générale a été de 17 % en 1999, 18 % en 2000, 13 % en 2001, 25 % en 2002, 20,3 % en 2003 et 24 % en 2004.)

Ces résultats témoignent d'un rejet massif de ce traité. Il va néanmoins de soi que chacun respecte les opinions des adhérents qui n'ont pas fait ce choix et qui conservent toute leur liberté de parole et toute leur place dans Attac. Les uns et les autres se retrouveront unanimement dans le combat contre les politiques néolibérales européennes, en particulier contre le scandaleux projet de directive Bolkestein qui organise le dumping social dans l'Union.

Le Conseil d'administration considère que cette consul-

tation sur un sujet légitimement perçu comme crucial par les adhérents a permis une avancée significative de la démocratie participative au sein de l'association. Le nombre d'adhérents qui ne se sont pas prononcés montre cependant que, même au sein d'Attac, un gros travail d'explication du contenu du traité reste à faire, l'expérience ayant prouvé que plus on le connaît et plus on le condamne.

Dès à présent, Attac s'engage dans la campagne pour un « non » authentiquement européen. Elle le fera en respectant son identité et sa spécificité de mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, et en s'adressant à l'ensemble des citoyens. Cette campagne s'effectuera en lien avec les autres priorités de l'association : pour des taxes globales, pour l'annulation de la dette publique des pays en développement, contre les paradis fiscaux, contre l'AGCS, contre les OGM, pour la souveraineté et la sécurité alimentaires, etc.

Le comportement, d'une partialité inouïe, des grands médias lors du référendum interne du PS donne un avant-goût du déluge de propagande en faveur du « Oui » auquel il faut maintenant s'attendre. Les budgets de la Commission et du gouvernement Raffarin vont également être mis à contribution sans retenue afin d'occulter le contenu réel du traité et de susciter de fausses peurs dans l'opinion.

À cette entreprise de bourrage de crâne, Attac répondra d'une manière argumentée, texte du traité en main, et en priorité par de multiples actions citoyennes et de proximité. À cette occasion, elle mettra en avant ses propositions alternatives pour une « autre » Europe possible. Tout en menant ses actions propres, l'association les articulera avec les initiatives déjà en cours. À cette fin, elle prendra prochainement contact avec les associations, les syndicats et les partis politiques démocratiques résolus, eux aussi, à contribuer à la victoire du « non ».

Dans le cadre de la campagne d'Attac, deux grands rendez-vous internationaux sont déjà programmés :

- le 19 mars, à Bruxelles, et en coordination avec les autres Attac d'Europe, pour une manifestation principalement centrée sur l'exigence d'une Europe sociale ;
- le 30 avril, à Paris, pour un rassemblement autour d'un double thème : l'Europe que veulent les Européens ; l'Europe - la même - que le reste du monde attend, avec la participation d'intervenants des quatre continents.

Ces initiatives vont coûter très cher. Face aux énormes ressources médiatiques et budgétaires des forces néolibérales,

Attac peut uniquement compter sur la mobilisation de ses adhérents et sympathisants, et sur leur solidarité financière. C'est pourquoi, dans les jours à venir, l'association lancera une grande souscription avec un objectif de 200 000 €. C'est très peu par rapport aux moyens du « Oui ». Démultipliée par le potentiel militant de ses membres, cette somme pèsera néanmoins très lourd en faveur de la victoire du « Non ».

Attac, Paris, 12 décembre 2004.



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement 2005

Comité local :

Nom (en capitales) : Adhésion

Prénom : Renouvellement : n° d'adhérent :

Homme Femme Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Mobile :

Adresse électronique :

Je verse à l'association attac pour l'année civile 2005 la somme (pouvant comporter l'abonnement de 8 Euros à lignes d'attac) de :

Cocher le montant choisi

(tranches de revenu mensuel)

**Cotisation minimale
avec lignes d'attac**

**Cotisation minimale
sans lignes d'attac**

- de 0 à 450 €

10 €

2 €

- de 450 à 900 €

17 €

9 €

- de 900 à 1 200 €

30 €

22 €

- de 1 200 à 1 600 €

40 €

32 €

- de 1 600 à 2 300 €

55 €

47 €

- de 2 300 à 3 000 €

65 €

57 €

- de 3 000 à 4 000 €

90 €

82 €

- au delà de 4 000 €

120 €

112 €

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association.

je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire

signature :

n° de carte :

date d'expiration :

À adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60646 Chantilly cedex – France

Je souhaite que ces renseignements restent confidentiels et ne soient pas communiqués au comité d'Attac de ma ville, région ou pays.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Attac - France 66-72, Rue Marceau – 93100 Montreuil-sous-Bois – Tél. : 01 41 58 17 40 - Fax : 01 43 63 84 62
Courriel : attacfr@attac.org - Site internet : www.France.attac.org